

## Fiche Technique : *Les Calfats* « Chants de la mer et des Marins »

### Petite sonorisation fournie par le groupe

Dans le cas d'un concert dans une petite salle (100-150 personnes maximum), « Les Calfats » peuvent, après négociation avec le responsable du groupe, se sonoriser avec leur propre matériel.

#### 1. Installation à prévoir avant l'arrivée du groupe :

- **Un espace scénique minimum** : 6 m d'ouverture, 4 m de profondeur, **Scène stable et solide**, pas de passage du public ou d'autres intervenants une fois les musiciens installés, libre et accessible dès l'arrivée du groupe.
- Si le concert a lieu en extérieur, prévoir, en cas d'intempéries un lieu de repli et dans tous les cas, une bâche de protection au-dessus de la scène. La décision de jouer ou non en extérieur devra être prise avant l'installation de la sonorisation du groupe.
- Les éclairages sont à la charge de l'organisateur et seront installés, testés et en état de fonctionnement à l'arrivée des musiciens. Un éclairage de « service » suffisant devra être prévu jusqu'à la fin du rangement.
- Prévoir une arrivée électrique aux normes (avec terre) sur scène (jardin) : 16 A 220 V avec multiprise. Ce circuit sera de préférence réservé à la sonorisation pour éviter des interférences.
- L'organisateur vérifiera que tout le matériel utilisé (sonorisation et instruments) est assuré contre tous les dommages : inondations, vols, bris...pour la durée de son utilisation (installation et rangement compris)
- Si l'espace est déjà équipé d'un système de diffusion son de qualité, nous pouvons envisager de nous brancher directement pour simplifier l'installation.

#### 2. A l'arrivée du groupe :

- Présence indispensable d'un responsable technique ou d'un représentant de l'organisation connaissant le fonctionnement technique de la salle.
- Prévoir, au minimum (suivant la configuration du lieu) 3H00 pour l'installation de la sonorisation, des musiciens et des balances. Les tests son ne devront pas être empêchés par d'autres « événements » au même moment.
- Les consignes particulières (sécurité, Vigipirate,..) spécifiques à l'emplacement devront être transmises dès l'arrivée des musiciens. Un « gardiennage » de l'espace devra être prévu dès l'installation du matériel et des instruments.
- L'usage de la sonorisation est exclusivement réservé au groupe « Les Calfats », cependant, un micro de présentation pourra être prêté pour une présentation éventuelle en début de prestation.
- Prévoir une loge (5 personnes) ou une salle fermant à clé à proximité de la scène, à usage exclusif des musiciens.
- Un accès au bord de scène, devra être prévu pour le stationnement du véhicule transportant la sonorisation (hauteur minimum 2 m). L'accès le plus « ergonomique » possible sera très apprécié (utilisation de chariots à roulettes). Dans la mesure du possible ce véhicule devra pouvoir être stationné sans risque à proximité de la scène (prévoir les autorisations nécessaires). En outre, le stationnement pour 2 voitures (artistes) devra être prévu.

#### 3. Accueil sur scène :

- 6 bouteilles d'eau sur scène, rafraîchissement à la fin de la prestation, café et coca (et bières fraîches pour l'accordéoniste...) sont toujours très appréciés dès l'installation, repas éventuels suivant les horaires de la prestation.
- Mettre à disposition deux chaises (de préférence noires) sans accoudoirs et une petite table sur scène.

Contact « LES CALFATS »: Edgard au 06 60 93 14 49, mail [contact@lescalfats.com](mailto:contact@lescalfats.com)  
Contact technique : Jean-Francois au 06 85 94 87 55 mail : [zebrator@hotmail.com](mailto:zebrator@hotmail.com)